

Département(s) de publication : **34**
Annonce No **16-119415**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ - SECTEURS SPÉCIAUX

Directive 2014/25/UE

Section I : Entité adjudicatrice

- I.1) NOM ET ADRESSES
Cté d'Agglo Béziers Méditerranée, Quai Ouest, 39, Boulevard de Verdun,
CS30567, Point(s) de contact : Cellule Commande Publique, 34536, Béziers
Cedex, F, Téléphone : (+33) 4 99 41 33 30, Courriel :
marchespublics@beziers-mediterranee.fr, Fax : (+33) 4 99 41 33 03, Code
NUTS : FR813
Adresse(s) internet :
Adresse principale : <http://www.beziers-mediterranee.fr/>
Adresse du profil acheteur : <http://www.cabeme.marcoweb.fr>
- I.2) PROCÉDURE CONJOINTE
- I.3) COMMUNICATION
Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non
restreint et complet, à l'adresse : <http://www.cabeme.marcoweb.fr>
**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être
obtenues :**
le ou les point(s) de contact susmentionné(s)
Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :
par voie électronique à l'adresse : <http://www.cabeme.marcoweb.fr>
au(x) point(s) de contact susmentionné(s)
- I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE
Eau

Section II : Objet

- II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ
- II.1.1) Intitulé : Contrôles qualité des réseaux d'eau et d'assainissement
Numéro de référence : 2016015
- II.1.2) Code CPV principal :
Mots descripteurs : Alimentation en eau potable, Assainissement
Descripteur principal : 71311300
Descripteur supplémentaire :
- II.1.3) Type de marché
Services
- II.1.4) Description succincte : La présente consultation concerne les
contrôles qualité des réseaux d'eau et d'assainissement de la
Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée. Elle

consiste en : – la réalisation de contrôles préalables à la réception de travaux – les inspections et enquêtes sur les réseaux d'eau et d'assainissement.

II.1.5) Valeur totale estimée :
Valeur hors TVA : 350 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :
Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :
Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
Mots descripteurs : Alimentation en eau potable,
Assainissement
Code CPV principal : 71311300
Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FR813|
Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : La présente consultation concerne les contrôles qualité des réseaux d'eau et d'assainissement de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée. Elle consiste en : – la réalisation de contrôles préalables à la réception de travaux – les inspections et enquêtes sur les réseaux d'eau et d'assainissement.

II.2.5) Critères d'attribution
critères énoncés ci-dessous
Critère de qualité
1. Valeur technique appréciée au regard du mémoire technique / Pondération : 60
Prix :
1. Prix / Pondération : 40

II.2.6) Valeur estimée
Valeur hors TVA : 350 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique
Durée en mois : 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme au regard de la bonne exécution des prestations par le titulaire au cours de l'année écoulée. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes
Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord cadre à bons de commandes avec minimum et maximum (articles 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016).

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.4) Règles et critères objectifs de participation

Liste et brève description des règles et critères :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.1.6) Cautionnement et garanties exigés :

Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.

III.1.7) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

1) Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix et encadré par les montants annuels suivants : minimum 200 000 euros HT / maximum 450 000 euros HT. 2) Prix révisables annuellement. 3) Les sommes dues au(x) titulaire(s) seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. En cas de retard de paiement, le titulaire a droit au versement d'intérêts moratoires, ainsi qu'à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. 4) Avance de 5.0% accordée dans les conditions prévues au contrat.

III.1.8) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

- L'entité adjudcatrice ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord cadre.
- III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ
- III.2.1) Information relative à la profession
Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :
- III.2.2) Conditions particulières d'exécution :
- III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché
- III.2.4) Marché éligible au MPS
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

- IV.1) DESCRIPTION
- IV.1.1) Type de procédure
Procédure ouverte
- IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique
Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre
Accord-cadre avec un seul opérateur
Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant huit ans :
- IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue
- IV.1.6) Enchère électronique :
- IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui
- IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF
- IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure
Numéro de l'avis au JO série S :
- IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :
19 septembre 2016 - 17:00
- IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés
Date :
- IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation :
français
- IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :
L'offre doit être valable jusqu'au :
ou
Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres
Date : 20 septembre 2016 - 10:00
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

Section VI : Renseignements complémentaires

- VI.1) RENOUELEMENT
Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
- VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES
- VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
1). Estimation du marché : 350 000eurosht par an. 2). Durée du marché : l'accord cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de la date fixée par ordre de service. Le marché sera reconduit de façon expresse. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois. 3). Montant du marché : il s'agit d'un accord cadre à bons de commandes avec les montants annuels minimum de 200 000eurosht et maximum de 450 000eurosht. Ces montants seront identiques pour chaque période de reconduction. 4). Les documents du dossier de consultation des entreprises sont disponibles sans limitation à l'adresse du profil acheteur : <http://www.cabeme.marcoweb.fr> 5). Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé réception ou déposées contre récépissé à l'adresse suivante (et aux horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30) : Communauté d'agglomération Béziers-Méditerranée, Service Juridique et Commande Publique, Quai Ouest, 39 Boulevard de Verdun, CS 30567, 34536 Béziers Cedex. Dématérialisation des procédures: l'organisme acheteur préconise la transmission des plis par voie électronique sur son profil acheteur: <http://cabeme.marcoweb.fr>. Les modalités de transmission électronique des plis sont définies dans le règlement de la consultation
- VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS
- VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Montpellier, 6, rue Pitot, CS99002, , 34063, Montpellier Cedex, F
- VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :
- VI.4.3) Introduction de recours :
- VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :
Tribunal Administratif de Montpellier, 6, rue Pitot, CS99002, , 34063, Montpellier Cedex, F, Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr
- VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS
10 août 2016